



Ville du Grand-Saconnex

Re labellisation Cité de l'énergie

Séance 21 juin 2021 du Conseil municipal





Sommaire

1. Contexte
2. Acteurs du processus
3. Services concernés
4. Objectifs de la politique énergétique communale
5. Plan d'action 2021-2024
6. Pré-évaluation du dossier
7. Calendrier





1. Contexte

Re labellisation Cité de l'énergie tous les 4 à 5 ans

- Première labellisation en 2008 avec 53%
- Re labellisation en 2012 avec 71%
- Labellisation Gold en 2016 avec 76%
- Re labellisation en 2020 repoussée en 2021
- Mandat externe pour préparation audit
- Audit officiel avec auditeur national Cité de l'énergie le 23 juin 2021



2. Services concernés

SG	Secrétaire général	MGO - Michel GÖNCZY
SATPE	Cheffe du Service de l'Aménagement, des Travaux publics et de l'Energie	FRE - Fabienne REBER
	Adjointe à la cheffe de service	NFE - Nuria FERNANDEZ
	Géographe-Urbaniste	BSA - Baptiste SANDOZ
	Architecte, Responsable A21 (ad interim)	FPF - Fabien PFAFFHAUSER
	Ingénieur civil, Responsable éclairage et mobilité	FGR - Frédéric GRILLET
SBEP	Responsable énergie	POL - Pierre OLIVIER (interim)
	Cheffe du Service des Bâtiments et des Equipements Publics	IAN - Ida IANNETTI
	Adjointe à la cheffe de service	SVI - Stéphanie VIENS WALCH
SRH	Chef du Service des Ressources Humaines	PME - Patrick METRY
SF	Chef du Service des Finances	AMA - Anthony MASCALI
SV	Chef du Service de la Voirie	PTO - Pascal TOSI
SP	Chef du Service des Parcs	EGA - Emile GALLAND
SACS	Cheffe du Service Accueil, Culture et Sports	AJO - Annicka JOYE
SASC	Cheffe du Service de l'Action Sociale et Communautaire	NHA - Nicole HAUCK BERNARD
APM	Chef de la Police municipale	PDE - Patrick DESSIBOURG



3. Objectifs de la politique énergétique communale

- Politique axée sur la société à 2000 Watts à l'horizon 2050
Mode opératoire: reprendre au niveau communal les objectifs du nouveau Plan directeur des énergie 2020-2030, voté par le Grand Conseil le 2.12.2020
- Réduire la consommation d'énergie primaire par habitant
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les besoins en énergie
- Diminuer la consommation des bâtiments
Accélérer le rythme de rénovation
- Valoriser les ressources renouvelables locales
- Développer les réseaux thermiques





4. Plan d'action 2016-2020

Points forts

1. Développement, planification urbaine et régionale
 - > Planification mobilité et circulation
2. Bâtiments de la collectivité et installations
 - > Stratégie Immostrat / Suivi Energy Management / Eclairage public
3. Approvisionnement et dépollution
 - > Production d'électricité renouvelable Palexpo et Green-Village
4. Mobilité
 - > Plan de réduction de vitesse
5. Organisation interne
 - > Politique d'achat
6. Collaboration et communication
 - > Soutien financier mobilité douce

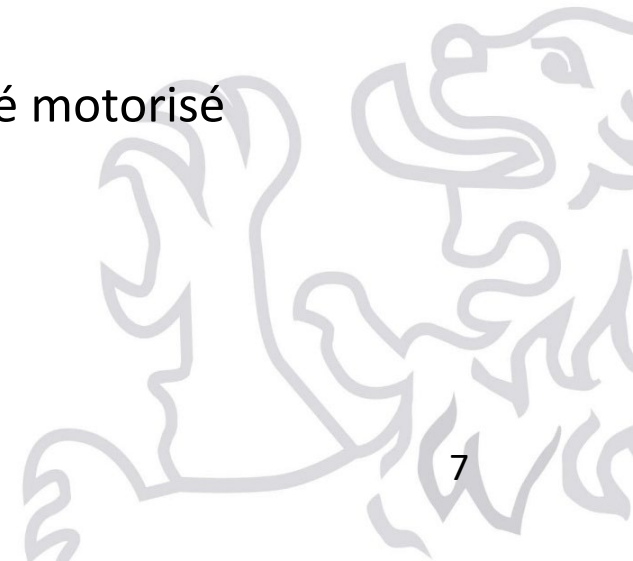




5. Plan d'action 2016-2020

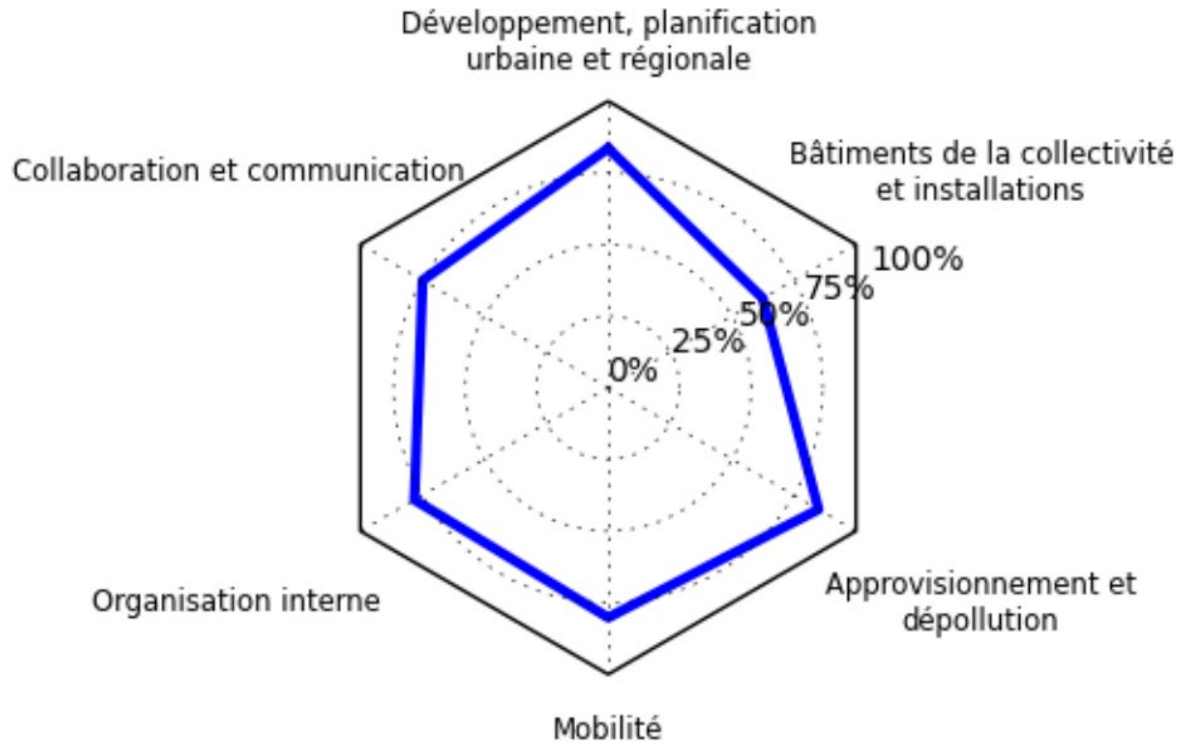
Points faibles

1. Développement, planification urbaine et régionale
 - > Application insuffisante de l'ancien Concept Energétique Territorial CET
2. Bâtiments de la collectivité et installations
 - > Application insuffisante du standard bâtiment 2015 /
Faible suivi des consommations (enercoach)
3. Approvisionnement et dépollution
4. Mobilité
 - > 53% du personnel se déplace en véhicule privé motorisé
5. Organisation interne
 - > Manque d'indicateurs
6. Collaboration et communication





6. Pré-évaluation du dossier

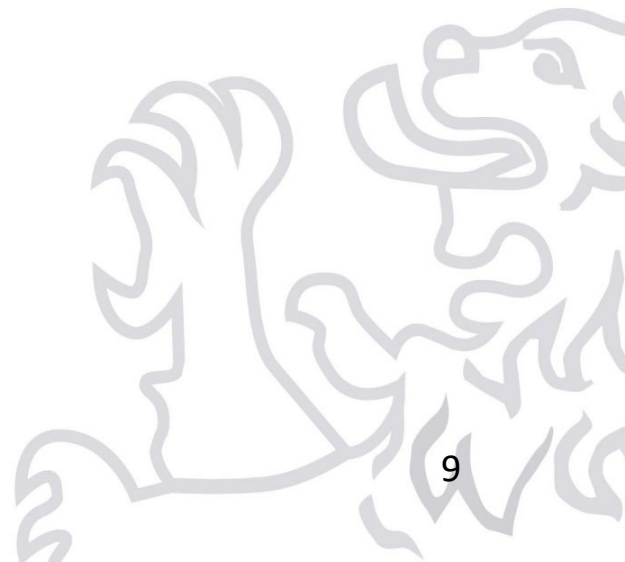




7. Calendrier

Réalisé

- *Décembre 2019* : démarrage des travaux
- *Janvier-Juin 2020* : analyses préliminaires (PDCom, CET et mise à jour, etc.)
- *2 juillet 2020* : séance de lancement avec les chef(e)s de service
- *Juillet 2020 – Avril 2021* : Audit interne
- *Mai 2021*: Remise du dossier à l'auditeur national





Suite et fin

- **23 juin 2021:**
Audit officiel par le représentant de Cité de l'énergie en présence du CA délégué à l'énergie, du SATPE, de la nouvelle Déléguée à l'énergie et l'environnement, du consultant CLP et de la conseillère Terrawatt
- **Eté 2021 :**
Finalisation du dossier avec les compléments demandés par l'auditeur officiel
- **Automne 2021 :**
Résultat de l'analyse de l'auditeur officiel et attribution d'une note (pour conserver le label Gold, il faut qu'elle soit supérieure à 75%)
- **Début 2022 :**
Remise officielle du label



Merci de votre attention.

